

**DELIBERATION 2016-03**

LE 21 JANVIER DEUX MILLE SEIZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU QUINZE JANVIER DEUX MILLE SEIZE.

**PRESENTS** : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. - Mme VESSIOT A. - M. PETIT E. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. – Mme MAUREL P.– M. SCIALOM D. - M. CLAMOUSE A. – Mme FAVRE-MERCURET R. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - M. VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. - Mme SALOMON M-L. - M. CARABASSE P. – M. VERNAY P.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION** : Mme OMS ML. procuration I. GUIRAUD – M. PAINTRAND J.F. procuration M. LE BLEVEC – M. MARTIN-LAVAL B. procuration H. FONTVIEILLE – Mme LOPEZ M-F procuration M. DE BOISGELIN P. – Mme FASSIO I. procuration M. MERLIN D. – Mme AURIAC A. procuration M. NENCIONI S.

**ABSENTS** : M. ATLAN J. – M. DELON A. – Mme ESCRIG C.

**ABSENTE EXCUSEE** : Mme FABRY VERONIQUE

Monsieur Sébastien NENCIONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**OBJET** : BUDGET PRIMITIF 2016

Vu l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;  
 Vu l'avis de la Commission Finances réunie le 18 janvier 2016 ;

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif 2016. Elle propose un vote des crédits par chapitre selon l'article L.2312-2 du CGCT.

**Section de Fonctionnement – Dépenses**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charge à caractère général	2 336 332,00
012	Charges de personnel	6 900 000,00
014	Atténuation de produits	679 000,00
65	Autres charges de gestion courante	494 600,00
66	Charges financières	348 000,00
67	Charges exceptionnelles	473 500,00
022	Dépenses imprévues	192 804,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	810 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>12 234 236,00</b>

**Section de Fonctionnement – Recettes**

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuation de charges	180 000,00
70	Produits des services	862 230,00
73	Impôts et taxes	9 111 950,00
74	Dotations et participations	1 441 198,00
75	Autres produits de gestion courante	313 367,00
77	Produits exceptionnels	30 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00
002	Résultat reporté de fonctionnement	245 491,00
<b>TOTAL</b>		<b>12 234 236,00</b>

**Section d'Investissement – Dépenses**

Envoyé en préfecture le 28/01/2016

Reçu en préfecture le 28/01/2016

Affiché le

**SLO**

ID : 034 213402704 20160128-2016\_03A-DE

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	805 200,00
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées	350 000,00
21	Immobilisations corporelles	555 800,31
23	Immobilisations en cours	520 000,00
020	Dépenses imprévues	181 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00
001	<i>Résultat d'Investissement reporté</i>	<i>261 743,08</i>
	<i>Total des restes à réaliser</i>	<i>274 782,61</i>
<b>TOTAL</b>		<b>3 008 526,00</b>

**Section d'Investissement – Recettes**

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions	80 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves <i>Dont 453 663 € (article 1068)</i>	1 535 663,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00
040	Opérations d'ordre dotations aux amortissements	810 000,00
	<i>Total des restes à réaliser</i>	<i>82 863,00</i>
<b>TOTAL</b>		<b>3 008 526,00</b>

La reprise anticipée des résultats de clôture de l'exercice 2015 (lignes 001, 002, et, 1068) fait l'objet d'une délibération à part. Ces montants, ainsi que le total des restes à réaliser, présentés en italique dans les tableaux ci-dessus, ne sont pas pris en compte dans les chapitres à voter.

**Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :**

Pour	24
Contre	
Abstention	1 : M. CARABASSE

**Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :**

- ADOPTE les propositions budgétaires présentées par Madame le Maire pour l'exercice 2016.

Isabelle GUIRAUD  
Maire de Saint Jean de Védas,  
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

